

Environnement

Habitat

Économie

Sites d'Activités

Emploi Formation

Déplacements

Tourisme

Démographie

Dynamiques Sociales

Agriculture

Foncier

Arrivées et départs dans le pays de Lorient : profils et localisation

Afin de nourrir des pistes de réflexion sur l'attractivité locale, AudÉLor présente une analyse des flux de migration sur le territoire. D'où viennent les habitants qui ont emménagé dans le pays de Lorient ? Pour quels types de ménages le territoire est-il attractif ? À l'inverse, qui sont les personnes qui quittent le territoire ?

Un rôle croissant des migrations résidentielles

Au niveau national, la croissance démographique est encore largement portée par les dynamiques naturelles de la population. Entre 2010 et 2015, la croissance moyenne en France métropolitaine est de +0,5 % par an, dont +0,4 % due au solde naturel. C'est l'inverse que l'on constate en Bretagne où la croissance démographique de +0,6 % par an, est essentiellement portée par les migrations (+0,5 % dû au solde des entrées et sorties).

Les migrations internes au territoire national ont un rôle de plus en plus important dans l'évolution démographique des territoires. Elles marquent de fortes disparités entre les territoires qui gagnent de la population à travers les migrations et ceux qui perdent des habitants. Ainsi, depuis le début des années 2000, les départements du Sud-Ouest et ceux de la façade Atlantique enregistrent des apports de population significatifs, alors qu'à l'inverse, le déficit migratoire se creuse dans les départements du grand quart Nord Est.

8675 arrivées

-  **27 %** ont entre 15 et 25 ans
-  **12 %** ont 60 ans et plus
-  **26 %** sont des personnes vivant seules
-  **41 %** vivent en famille avec enfants
-  **24 %** forment un couple sans enfant



Arrivées et départs du pays de Lorient en 2015

7730 départs

-  **38 %** ont entre 15 et 25 ans
-  **7 %** ont 60 ans et plus
-  **32 %** sont des personnes vivant seules
-  **34 %** vivent en famille avec enfants
-  **19 %** forment un couple sans enfant

> Une croissance démographique portée par les migrations résidentielles

Croissance démographique 2010-2015 par territoire			
	Variation annuelle moyenne	due au solde naturel	due au solde migratoire apparent
France métro.	+0,5	0,4	0,1
Bretagne	+0,5	0,4	0,1
Morbihan	+0,6	0	0,6
ZE Vannes	+0,9	0,1	0,8
ZE Saint-Nazaire	+1	0,1	0,9
ZE Poitiers	+0,5	0,2	0,3
ZE Lorient	+0,5	0	0,5
Nouveau pays de Lorient	+0,5	-0,01	+0,47

Source : Insee

Le Nouveau pays de Lorient compte 275 000 habitants en 2015. Le territoire comprend les trois EPCI de Lorient Agglomération, Quimperlé Communauté et CC Blavet Bellevue Océan.

Entre 2010 et 2015, la population a augmenté de 0,5 % par an en moyenne, avec une baisse de 0,01 % due au solde naturel et une hausse de 0,47 % due au solde migratoire.

Ainsi sur cette période, le territoire gagne en moyenne 1280 habitants par an avec les mouvements migratoires. Ces derniers portent l'essentiel de sa croissance démographique depuis le début des années 2000.

À titre de comparaison, les zones d'emploi de Vannes et Saint-Nazaire enregistrent une croissance démographique plus importante sur la période 2010-2015, portée par une contribution du solde naturel encore légèrement positive et une contribution du solde migratoire plus importante. La zone d'emploi de Poitiers connaît le même niveau de croissance de la population que Lorient, mais avec des soldes naturel et migratoire positifs. En Bretagne, l'excédent migratoire explique les trois quarts de la croissance de la population tandis que le solde naturel s'affaiblit. La Bretagne est ainsi la 4^{ème} région française en termes d'attractivité après la Corse (+ 1,1 %), l'Occitanie (+ 0,8 %) et la Nouvelle-Aquitaine (+ 0,6 %).

La mesure des migrations résidentielles

Les taux de croissance présentés ci-dessus sont issus des données du recensement de la population de l'Insee sur la période 2010-2015.

L'analyse des profils entrants et sortants présentés dans la suite de cette publication se base sur le fichier détail des migrations résidentielles de 2015, à partir de la question posée : "Où habitez-vous au 1er janvier 2014 ?".

Les personnes ayant quitté le territoire pour l'étranger ou pour les collectivités d'outre-mer ne sont pas comptées car elles sont sorties du champ du recensement. Nous excluons ces champs de l'analyse, qui concerne donc les personnes recensées en France métropolitaine et dans les DOM.

Chaque personne est décrite selon sa résidence actuelle et sa résidence un an auparavant, ses principales caractéristiques sociodémographiques et celles du ménage auquel elle appartient.

Dans le document, sont désignées comme :

- "sortants" : les personnes résidant en dehors du pays de Lorient en 2015, mais qui y habitaient un an auparavant ;
- "entrants", les personnes recensées en 2015 dans le pays de Lorient, et qui habitaient en dehors un an auparavant.

Les flux internes au pays de Lorient ne sont pas étudiés ici.

> | Un solde migratoire positif dans près d'une commune sur deux

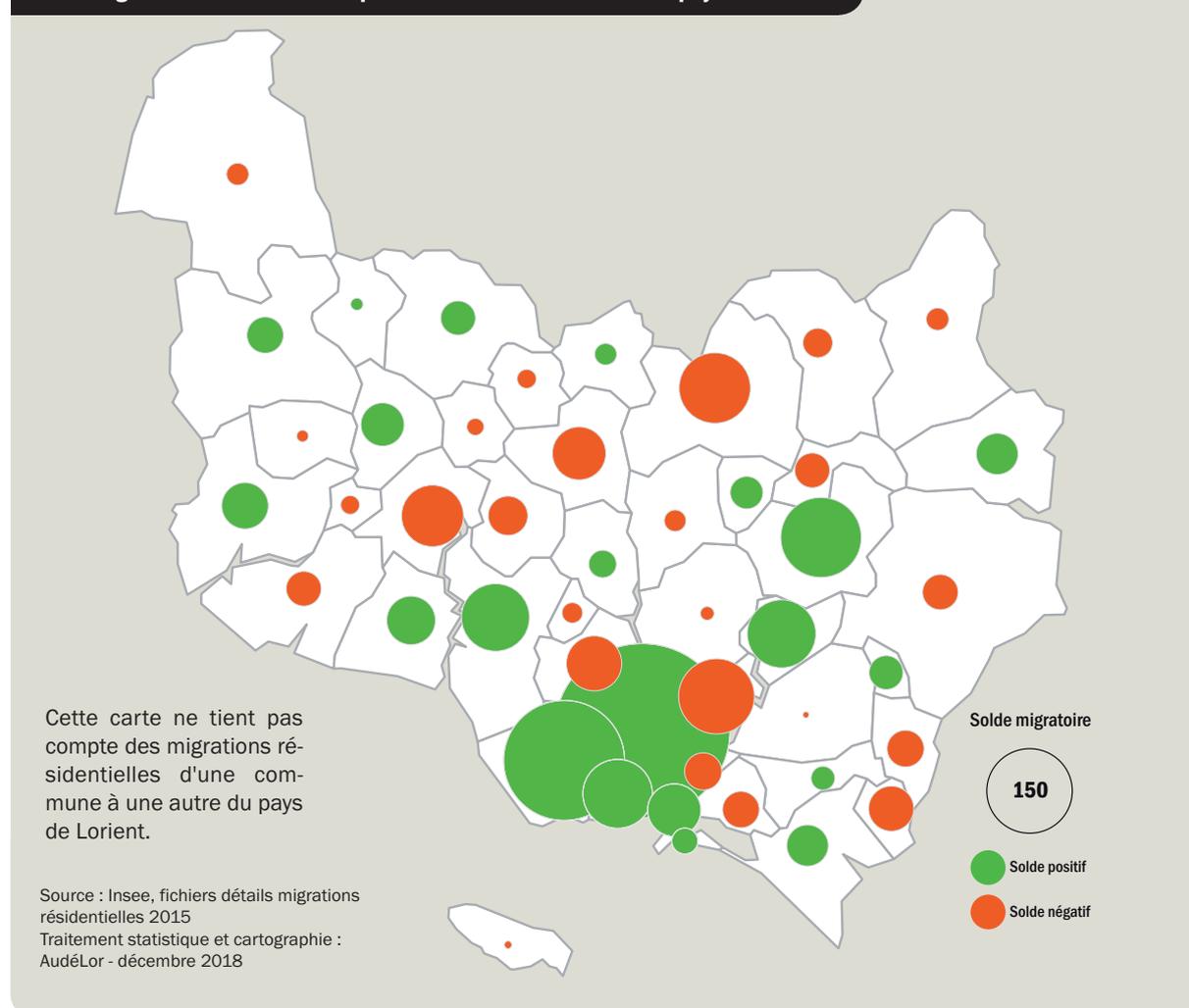
En 2015, le pays de Lorient a accueilli 8675 personnes qui résidaient à l'extérieur du territoire un an auparavant, alors que dans le même temps, 7730 personnes ont quitté le pays de Lorient pour emménager ailleurs.

Le solde des entrées-sorties par commune permet d'identifier un ensemble de villes très attractives pour les arrivants de l'extérieur du territoire.

Les plus importantes en volume sont Lorient, Ploemeur, Larmor-Plage, Hennebont, Guidel et Inzinzac-Lochrist.

Au total, dans 21 communes sur 46, le nombre de personnes s'installant dans le pays de Lorient est supérieur à celles qui le quittent pour aller vivre en dehors. À l'inverse, on observe un déficit migratoire notamment à Lanester, Plouay, Quimperlé, Quéven et Arzano.

Solde migratoire avec l'extérieur pour les communes du Nouveau pays de Lorient



> Une fois sur deux des migrations intra-bretonnes

L'attractivité du pays de Lorient s'exerce avant tout au niveau régional : plus d'un entrant sur deux vient du reste de la Bretagne, dont un quart du Morbihan. Parmi les entrants vivant en Bretagne, 68 % résidaient dans une des quatre zones d'emploi (ZE) : de Vannes (29 %), Quimper (15 %), Rennes (13 %) et Brest (11 %).

Dans le même temps, 6 départs sur 10 se font vers le reste de la Bretagne.

Les deux autres régions les plus importantes en nombre d'entrants sont l'Île-de-France et les Pays de la Loire.

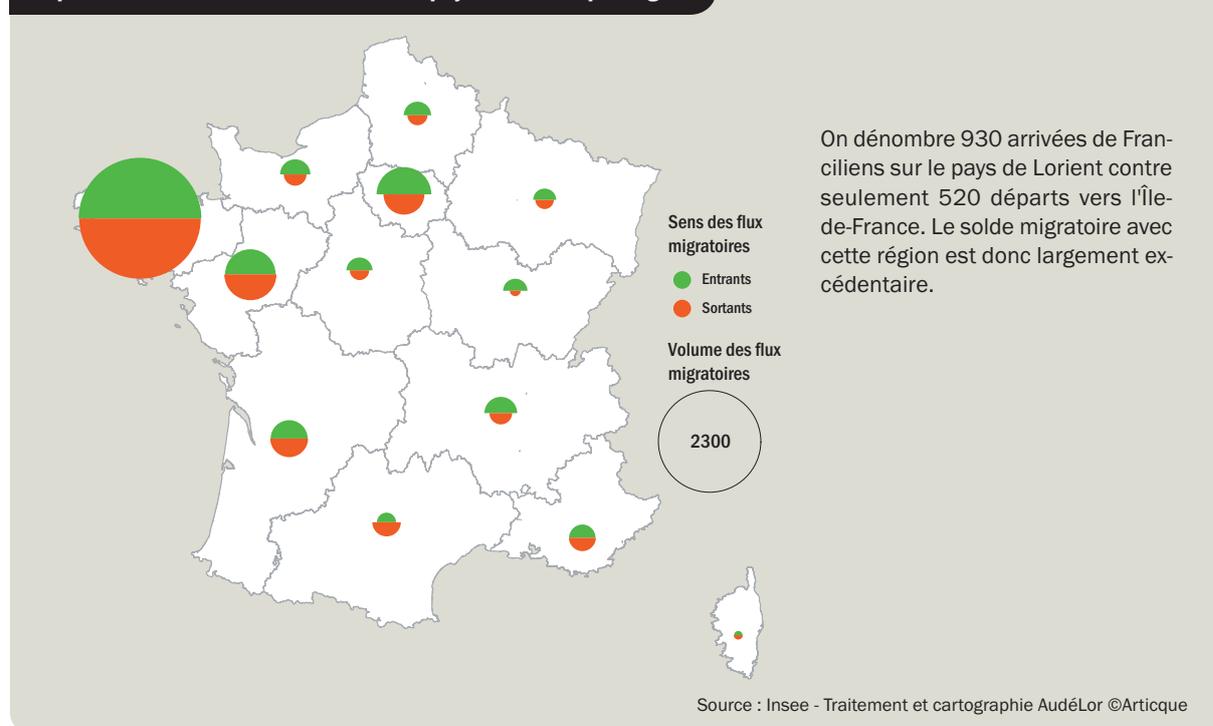
Les Franciliens représentent 11 % des entrants, et 56 % d'entre eux vivaient dans la ZE de Paris, qui comprend la capitale et 100 communes alentour.

Les entrants venant des Pays de la Loire constituent 9 % des entrants. Ils viennent principalement des ZE de Nantes (49 %), Angers (10 %) et Saint-Nazaire (10 %).

Viennent ensuite les régions suivantes pour les entrants :

- Nouvelle-Aquitaine (5 %) : les provenances sont plus diversifiées, dont 14 % de la ZE de Bayonne et 14 % pour celle ZE de Bordeaux ;
- Auvergne-Rhône-Alpes (4 %) : un quart des arrivants vivaient dans la ZE de Lyon et 20 % dans celle de Grenoble ;
- Normandie (3 %) : 19 % de la ZE de Cherbourg-en-Cotentin, 19 % de celle de Caen et de 18 % de la ZE de Rouen ;
- Hauts-de-France (3 %) : un quart des arrivants vivaient dans la ZE de Lille.

Répartition des entrants et sortants du pays de Lorient par région



> Les migrations franciliennes contribuent le plus au bilan positif

Globalement, le territoire enregistre un solde migratoire positif avec 8 régions sur 14 y compris les DOM. Elles sont plutôt situées à l'est d'un axe Normandie-Auvergne-Rhône-Alpes.

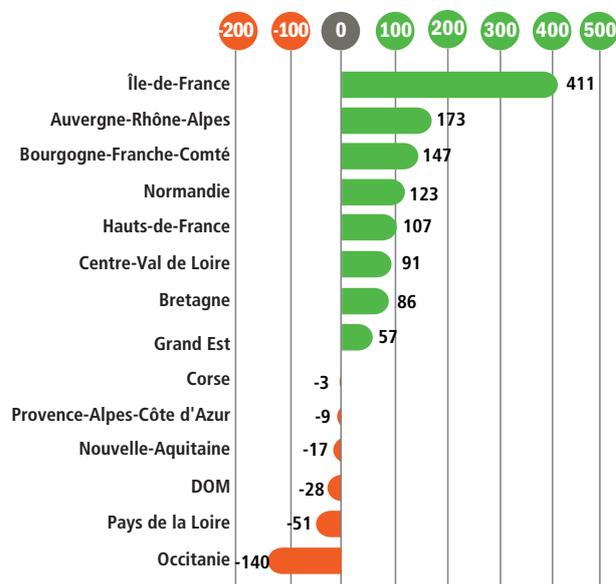
L'Île-de-France est la région avec laquelle le solde migratoire est le plus excédentaire, alors que les Franciliens ne représentent que 11 % des entrants. Les entrées de 55-69 ans contribuent le plus à ce solde nettement positif avec l'Île-de-France. La Bretagne accueille en effet 10 % des retraités Franciliens qui quittent l'Île-de-France. À noter qu'en parallèle, il y a relativement moins de départs du territoire vers l'Île-de-France (il s'agit plutôt de jeunes de 20-29 ans).

D'autres régions contribuent également au solde migratoire positif du territoire : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Normandie, Hauts-de-France et Centre-Val de Loire.

Le bilan des échanges du pays de Lorient globalement positif avec la Bretagne masque toutefois des disparités : excédent migratoire avec les Côtes d'Armor et le Morbihan, tandis que le bilan est négatif avec l'Ille-et-Vilaine et dans une moindre mesure avec le Finistère en raison des départs de jeunes.

Les échanges ne sont déficitaires qu'avec peu de régions : seulement 4 sur 14 (non significatif avec la Corse et PACA). Le déficit migratoire est prononcé avec une seule région: l'Occitanie (départs de 20-29 ans vers Toulouse et Montpellier).

Solde migratoire du territoire par région



Source : Insee - Traitement AudéLor



> Un solde migratoire positif à partir de 25 ans

Un entrant sur deux dans le nouveau Pays de Lorient a entre 15 et 34 ans. Les flux sont équilibrés en hommes et femmes.

À partir de 25 ans, toutes les tranches d'âge enregistrent un solde migratoire nettement positif, en particulier les 35-39 ans (+176) et plus encore les 55-69 ans (+666).

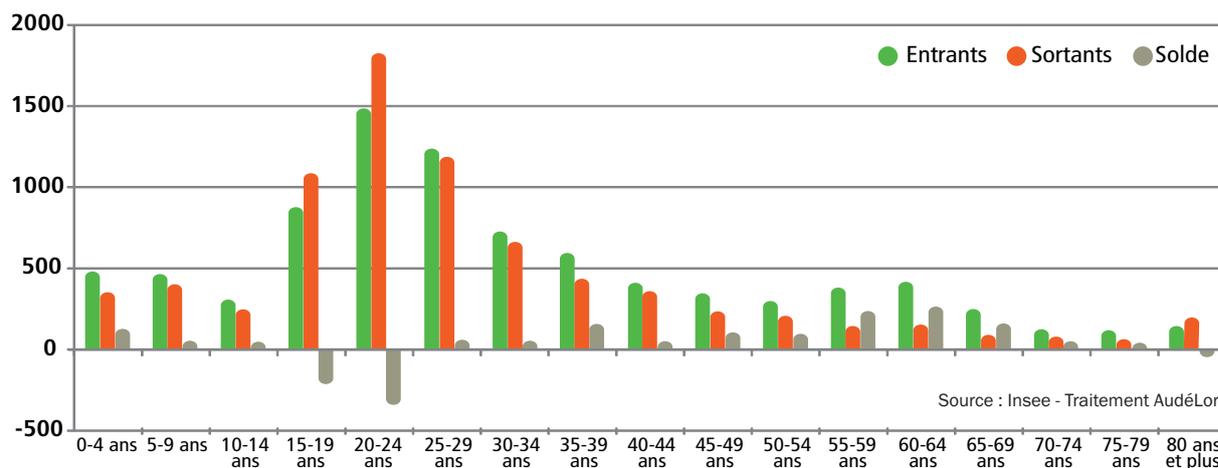
Bien que l'impact des migrations soit globalement positif pour le territoire, pour les 15-24 ans il est nettement négatif. Ils représentent en effet 38 % des départs du territoire, soit 10 % de la population des 15-24 ans du pays de Lorient. En tenant compte des arrivées de jeunes en parallèle, le solde migra-

toire négatif ne représente plus que 2 % de la population de 15-24 ans du territoire.

La moitié des jeunes qui partent sont en études et un tiers en emploi. Ils vont en grande majorité vers d'autres villes de l'Ouest (Rennes, Brest, Vannes, Nantes, Quimper).

On note également un léger déficit migratoire pour les plus de 80 ans, très probablement en raison d'un manque de places dans les établissements d'accueil du territoire. Les personnes âgées vont notamment vers les communes de Plumelin, Pontivy, Concarneau, Guémené-sur-Scorff, Belz, Pluneret...

Nombre d'entrants et de sortants par tranche d'âge

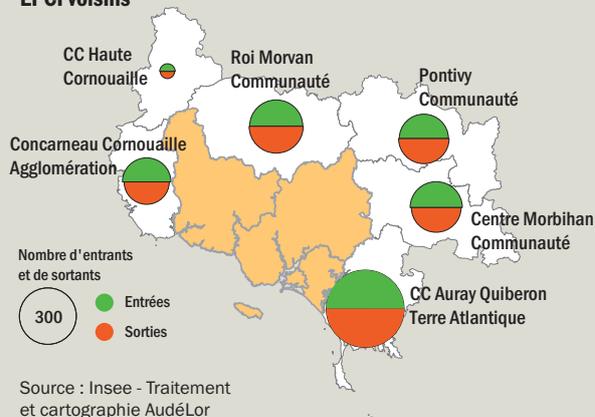


Des échanges avec les EPCI voisins quasiment à somme nulle

Un départ sur cinq du territoire se fait vers les EPCI limitrophes et une arrivée sur quatre en provient. Cependant, les échanges avec ces territoires de proximité se font quasiment à somme nulle : il y a presque autant d'entrées que de sorties. En nombre, les échanges sont les plus importants avec Auray Quiberon Terre Atlantique (560 départs et arrivées).

À noter qu'avec Vannes Agglomération, les échanges sont déficitaires en raison des départs de jeunes de 15-24 ans.

Nombre d'entrants et de sortants entre le pays de Lorient et les EPCI voisins



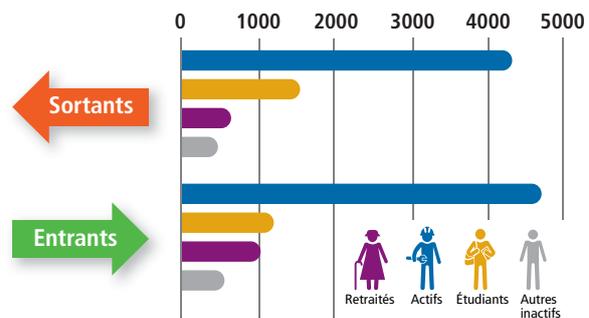
> Des actifs majoritaires dans les arrivées

Les actifs, occupés ou non, représentent la grande majorité des entrants sur le territoire (63 %), tandis que les retraités en représentent 14 %.

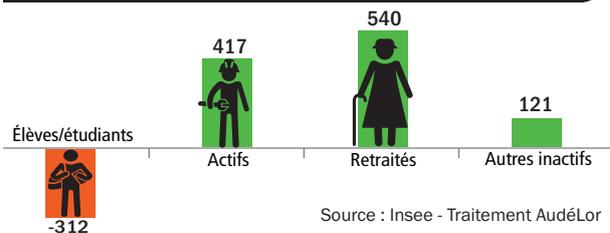
Le solde migratoire positif du territoire est porté par les retraités (+540) et les actifs (+417). On compte plus de retraités arrivant sur le pays de Lorient que de retraités qui le quittent : seulement 8 % des départs concernent des retraités. Un tiers des retraités entrants vivaient dans le reste de la Bretagne un an auparavant, tandis que près d'un quart habitait en Île-de-France. Les autres viennent notamment des régions Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Normandie.

Les actifs contribuent également au solde migratoire de manière significative. Parmi les actifs entrants, 55 % viennent du reste de la Bretagne, 10 % d'Île-de-France et 9 % des Pays de la Loire.

Activité des entrants et sortants de 14 ans et plus



Solde migratoire par type d'activité (14 ans et plus)



Source : Insee - Traitement AudéLor

> 40 % des entrants sont des familles avec enfants

Les couples avec enfants représentent 29 % des entrants sur le territoire, contre 22 % des sortants. Les familles monoparentales représentent 9 % des entrants.

Ce sont ces familles qui ont le plus fort impact sur le bilan migratoire du territoire (+935 individus), en particulier des 35-39 ans pour les couples avec enfants.

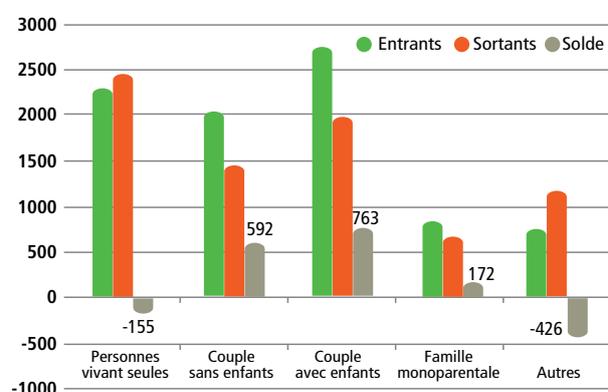
Le solde est également nettement positif pour les couples sans enfants. Parmi eux, des jeunes mais également des personnes de plus de 50 ans qui n'ont plus d'enfants à charge. Le bilan positif pour cette catégorie est lié aux entrées de 55-69 ans, encore actifs ou retraités.

Le bilan négatif pour les personnes vivant seules est lié aux départs de jeunes de 15-24 ans.

Dans la modalité "Autres", le solde négatif vient des départs de jeunes vivant en colocation, ainsi

que des personnes vivant en communauté dans des résidences universitaires et dans des maisons de retraite ou EHPAD.

Nombre d'entrants et sortants selon le mode de vie



Source : Insee - Traitement AudéLor

> Un bilan migratoire nettement positif pour les cadres

L'analyse par catégorie socioprofessionnelle des actifs (en emploi ou non) fait ressortir que les CSP les plus mobiles sur le territoire en volume sont les professions intermédiaires et les employés, respectivement 30 % et 26 % des entrants. Viennent ensuite les ouvriers (20 %), les employés (16 %) et les cadres et professions intellectuelles supérieures (17 %).

Le bilan positif des migrations d'actifs s'explique d'abord par les cadres et les ouvriers, alors qu'en nombre ils sont moins nombreux à bouger. Les professions intermédiaires ont également un solde migratoire positif.

Seule la catégorie des employés présente un bilan entrées-sorties négatif. Les employés représentent 18 % des départs du territoire, principalement des jeunes de 20-29 ans.

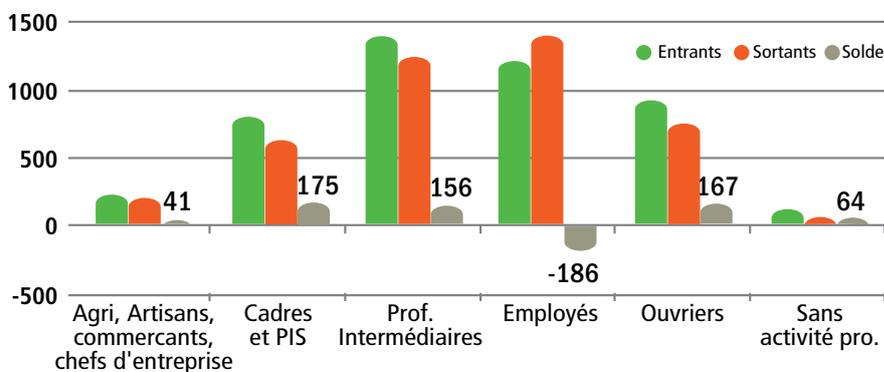
Les artisans, commerçants, chefs d'entreprises et agriculteurs sont logiquement moins enclins à la mobilité (5% des entrants et sortants), mais le bilan migratoire est néanmoins légèrement excédentaire.

Au global, la moitié des actifs entrants et sortants du territoire sont diplômés du supérieur.



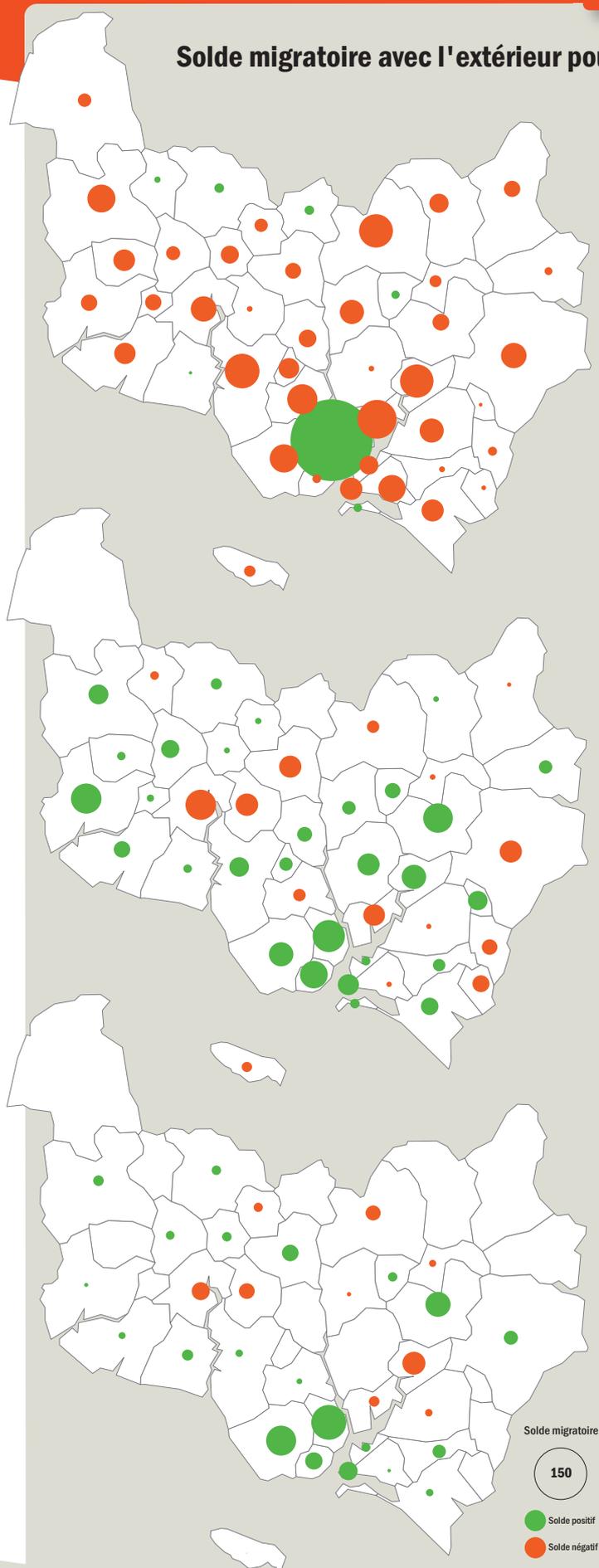
Hervé Cohonner - la chambre noire

Répartition des actifs entrants et sortants par CSP



Source : Insee - Traitement AudéLor

Solde migratoire avec l'extérieur pour les communes du Nouveau pays de Lorient

**les 15-24 ans (-548) : des départs pour les études et l'emploi**

Au niveau du pays de Lorient, la commune de Lorient attire massivement des 15-24 ans qui emménagent sur le territoire, alors que quasiment toutes les autres communes du territoire enregistrent plus de départs que d'arrivées de 15-24 ans.

La moitié des sortants sont élèves ou étudiants, tandis que l'autre moitié est active (dont plus d'un tiers en emploi).

La moitié des jeunes de 15-24 ans qui quittent le territoire ont le niveau Bac et un tiers sont diplômés du supérieur. Les jeunes sans diplôme ou peu diplômés partent moins.

Le déficit migratoire sur les 15-24 ans est essentiellement lié aux élèves, étudiants qui partent en formation vers d'autres villes de l'Ouest (Rennes, Brest, Vannes, Nantes, Quimper).

les 25-39 ans (+276): des actifs qui vivent en famille avec enfants

Pour cette population de 25-39 ans (23 % des entrants et des sortants), les communes du territoire sont globalement attractives : 32 communes sur 46 en solde migratoire positif avec l'extérieur.

Sur cette catégorie d'âge, les entrants sont à plus de 90 % des actifs, occupés ou non. Plus de la moitié des entrants et des sortants sont diplômés du supérieur et un quart a le niveau Bac.

On retrouve parmi les entrants 29 % de professions intermédiaires, 22 % d'employés, 17 % de cadres et 17 % d'ouvriers. La CSP qui a le solde migratoire le plus excédentaire est celles des ouvriers (+121) et des professions intermédiaires (+84). La grande majorité des actifs en emploi travaillent dans le tertiaire (45 %), les services publics (36 %) et les industries (15%).

les cadres (+175) : 7 entrants sur 10 ont moins de 40 ans

Les communes de Lorient et Ploemeur sont très attractives pour les cadres emménageant sur le territoire, mais 21 communes sur 46 ont un solde migratoire positif.

Globalement, 68 % des cadres entrants ont moins de 40 ans, mais ils ne constituent que 43 % du solde des cadres.

9 cadres entrants sur 10 sont en emploi, et ils sont diplômés du supérieur dans les mêmes proportions. Ils travaillent pour la moitié dans le tertiaire, à 36 % dans les services publics et à 13 % dans les industries.

Pour télécharger
les communications
d'AudéLor : www.audelor.com

